



# **RAPPORT D'IMPACT**

2022



ASSET MANAGEMENT





# AVERTISSEMENT

Aqua Asset Management est une société de gestion de portefeuille autorisée et régulée par l'AMF sous le numéro d'agrément GP00-051. Ce rapport n'a pas été enregistré, ou approuvé, par une quelconque autorité de tutelle, il constitue une communication à valeur exclusivement informative. Ce rapport ne constitue pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une offre au public de titres financiers par Aqua Asset Management, ni comme une sollicitation du public relative à une offre au public de titres financiers ou une offre de quelque nature que ce soit par Aqua Asset Management dans un quelconque pays en dehors de la France.

Ce rapport peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du rapport doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Aqua Asset Management décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient, en particulier quant à des décisions d'investissement qui pourraient être prises à partir de ces informations. Ce rapport ne constitue pas un conseil en investissement ni ne contient un quelconque avis en matière juridique ou fiscale, les informations qu'il contient revêtent un caractère général et ne sauraient être considérées comme adaptées à la situation particulière et aux objectifs d'investissement de chaque investisseur. Les investisseurs potentiels devront par ailleurs se fonder sur leur propre analyse des conséquences, notamment juridiques, fiscales et financières ou de toute autre conséquence liée à un investissement dans les fonds d'Aqua Asset Management, compte tenu des avantages de l'investissement et des risques qu'il comporte, dont les principaux qui pèsent sur l'investisseur sont :

- un risque de perte en capital,
- un risque lié à l'instruction des projets d'investissement,
- un risque lié à la dépendance à l'égard de la société de gestion,
- un risque lié à la capacité à lever des fonds et à se financer,
- un risque de crédit, de liquidité et de taux.

La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques. En particulier le niveau de reporting des participations peut être hétérogène (en raison de leur taille, de leur stade de développement). De plus, certaines données présentées dans le support sont reportées de manière déclarative. La source (déclarative, interne, cabinet externe) est précisée pour chaque donnée ESG présente dans ce rapport d'impact. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et que les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les destinataires de la présentation peuvent demander des éclaircissements et des renseignements supplémentaires auprès de :

Aqua Asset Management  
Agrément AMF GP00-051  
6 square de l'opéra Louis Jovet, 75009 Paris  
Tél: +33 (0)1 84 25 27 60 - [contact@aqua-am.com](mailto:contact@aqua-am.com)



# SOMMAIRE

*Changeons  
notre façon  
d'investir*

1

## QUI SOMMES-NOUS ?

UNE SOCIÉTÉ DE GESTION FOCALISÉE  
À 100% SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE \_\_\_\_\_ P.7

UN INVESTISSEUR ENGAGÉ DANS  
LA CONSTRUCTION D'UN MONDE DÉCARBONÉ \_\_\_\_ P.8

UN COLLECTIF DÉDIÉ  
À L'INVESTISSEMENT DURABLE \_\_\_\_\_ P.10

2

## NOTRE DÉMARCHE ESG ET D'IMPACT

OBJECTIFS ET THÈSE D'INVESTISSEMENT \_\_\_\_\_ P.13

CRITÈRES D'EXCLUSIONS DANS LE CADRE  
DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT \_\_\_\_\_ P.13

PILIER DE L'IMPACT \_\_\_\_\_ P.15

UNE MESURE D'IMPACT BASÉE SUR  
UNE MÉTHODOLOGIE EXIGEANTE \_\_\_\_\_ P.16

3

## L'IMPACT DANS NOTRE ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

NOS FONDS D'INVESTISSEMENT \_\_\_\_\_ P.20

DES INVESTISSEMENTS FLÉCHÉS EXCLUSIVEMENT  
VERS DES ENTREPRISES À IMPACT  
ENVIRONNEMENTAL POSITIF \_\_\_\_\_ P.21

4

## LA DÉMARCHE RSE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

ENTREPRISE À MISSION \_\_\_\_\_ P.31

POLITIQUE INTERNE \_\_\_\_\_ P.31





« La transition écologique constitue un thème d'investissement aussi puissant que celui de la transition digitale au regard de la transformation sociétale qu'elle représente. Il y a 15 ans, la révolution numérique a bouleversé les allocations d'actifs en générant sur une longue période des écarts de performance économique très significatifs.

L'impact de la transition écologique sera tout aussi disruptif. Dans ce contexte, certaines entreprises sauront mieux que d'autres se réinventer pour tirer avantage des mutations à l'œuvre. Nous sommes persuadés que ce sont celles qui font de la transition écologique l'axe de leur développement qui seront les leaders de demain. »

**LIONEL LE MAUX,**  
PRÉSIDENT

« Nous avons fait le choix de nous focaliser à 100 % sur la transition écologique et nous sommes fixés pour objectif de contribuer au financement de modèles économiques ayant un impact environnemental et social positif. Pour contribuer efficacement à la construction d'un monde décarboné, nous inscrivons notre démarche dans une logique de co-construction de projets d'entreprise et accompagnons nos participations en leur apportant un horizon de temps en phase avec leur développement tout en favorisant une approche écosystémique. »

**CATHERINE LE MAUX,**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE



# 1

## QUI SOMMES-NOUS ?

### UNE SOCIÉTÉ DE GESTION FOCALISÉE À 100% SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Aqua Asset Management est une société de gestion acteur de l'investissement durable, qui accompagne sur le long-terme des entreprises françaises et européennes actives dans la transition écologique, qu'il s'agisse de pure-players ou de sociétés en transition. La société se veut un partenaire actif des entreprises qui font de la transition écologique le vecteur de leur croissance pour mieux les accompagner dans leur passage à l'échelle, dans une logique de co-construction avec les entrepreneurs.

L'entreprise est guidée dans son développement par une réflexion macroéconomique qui vise à anticiper les tendances en matière d'énergie renouvelable, en développant une vision agile, et à 360°, dans les domaines du biogaz, de l'hydrogène, des énergies renouvelables, de la mobilité décarbonée ou de la gestion durable des forêts.

Aqua Asset Management se positionne comme un acteur référent de la décarbonation de l'économie, singulier par son approche à la fois entrepreneuriale et industrielle.

Aqua Asset Management est une entreprise à mission depuis 2022.

#### MISSION ET VISION

Aqua Asset Management s'est construite sur une conviction forte: celle que la transition écologique n'est plus une option, et qu'elle doit infiltrer toutes les dimensions de l'économie de façon constructive, responsable et pérenne- et donc nécessairement les métiers de la finance et de l'investissement.

Depuis son lancement, Aqua Asset Management place cette dimension responsable au cœur de sa stratégie d'investissement, pour agir au plus près de ceux qui proposent de nouveaux modèles respectueux de l'environnement, de façon résolument entrepreneuriale. Parce que tous les acteurs économiques sont concernés, et que le monde de la finance doit lui aussi démontrer un engagement réel et efficace à soutenir et amplifier ce mouvement.

#### NOS CHAMPS D'INTERVENTION

Aqua Asset Management a développé des expertises concrètes dans l'accompagnement d'entreprises opérant dans des secteurs stratégiques pour contribuer, à leurs niveaux, à soutenir la transition écologique en changeant d'échelle.

- BIOGAZ
- ÉNERGIE RENOUVELABLE DÉCENTRALISÉE
- GESTION DURABLE DES FORÊTS
- MOBILITÉ DÉCARBONÉE
- PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'HYDROGÈNE
- EMBALLAGES ÉCORESPONSABLES

#### CHIFFRES CLÉS

**Plus de 15 ans d'expérience de l'investissement** dans la transition écologique

**139,5 millions d'euros** d'actifs sous gestion (encours au 31 décembre 2022)

**16 collaborateurs** (dont 63% de femmes)

**2 fonds Article 9 SFDR** qui ont pour objectif de contribuer à l'atténuation du changement climatique\*

**9 participations**

**2 labélisations<sup>1</sup> officielles :** Greenfin Label, Label Relance

<sup>1</sup> Labels obtenus par le fonds Transition Evergreen, sous gestion d'Aqua Asset Management

\* L'objectif d'atténuation du changement climatique est ici entendu au sens du Règlement SFDR et ne présume pas de l'alignement de nos investissements à la Taxonomie Européenne, qui est mesuré par ailleurs, selon les critères techniques du Règlement Taxonomie.



## UN INVESTISSEUR ENGAGÉ DANS LA CONSTRUCTION D'UN MONDE DÉCARBONÉ

La politique d'investissement d'Aqua Asset Management se structure autour d'indicateurs de durabilité, de sorte à ce que chaque fonds géré cible uniquement des investissements qualifiés de durables au sens du Règlement Disclosure avec un objectif environnemental.

En appui de l'ambition qu'Aqua Asset Management s'est fixée de contribuer à la décarbonation des chaînes de valeurs, nous intégrons les aspects sociaux et de gouvernance dans notre démarche d'investissement.

### UNE DÉMARCHE GUIDÉE PAR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ODD)

La notion de création d'impact telle qu'envisagée par Aqua Asset Management est appréciée à l'aune de la contribution aux Objectifs de Développement Durable (« ODD ») des Nations Unies et se mesure via des indicateurs de performances créés pour les participations de ses fonds sous gestion. Aqua Asset Management a également défini sa propre liste d'ODDs cœur (prioritaires) pour chacun de ses fonds sous gestion, en fonction des objectifs visés.



## UN OBJECTIF PRIORITAIRE: CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS CARBONE

Aqua Asset Management prend en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (« ESG ») mentionnés à l'article L. 533-22-1 du Code monétaire et financier et a pour objectif l'investissement durable, conformément à l'article 9 du Règlement Disclosure auquel la société de gestion entend se conformer.

Plus précisément, l'objectif de la société de gestion vise à contribuer à la réduction des émissions de carbone, en vue de poursuivre les objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme de l'Accord de Paris adopté dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Le fonds Transition Evergreen, géré par Aqua Asset Management, investit au moins 80 % de son Actif Net Réévalué dans des participations réalisant une majorité de leur chiffre d'affaires (soit au moins 50 %) dans les activités suivantes :

- La production, la distribution et le stockage d'énergie sous forme d'électricité ou de gaz produits à partir de sources renouvelables (bioénergies, solaire, éolien, hydraulique ou géothermie);
- La production, l'entretien, la mise en œuvre et la gestion de la fin de vie de biens manufacturés ou de services utiles à la production et l'utilisation efficiente des énergies bas carbone ou renouvelables notamment à des fins de mobilité ou de production de chaleur ou de froid;
- La gestion durable du patrimoine naturel.

### PRI

Aqua Asset Management est devenue signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) en 2021 en cohérence avec son identité d'investisseur engagé en faveur de la transition écologique.

Les PRI définissent l'investissement responsable comme une stratégie et une pratique visant à prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et dans l'engagement.

### Entreprise à mission

En 2022, dans le prolongement de notre démarche qui vise à contribuer à la réduction de l'empreinte carbone, Aqua Asset Management est devenue entreprise à mission, et s'est dotée d'une raison d'être :

« Nous portons la conviction que l'investissement privé a une contribution décisive à apporter pour accélérer la transition écologique. Nous mobilisons les moyens financiers et humains adaptés à celles et ceux qui entreprennent et proposent des modèles économiques qui allient prospérité et impact environnemental et social positif. Nous plaçons la réduction des émissions de gaz à effet de serre au cœur de notre engagement tout en poursuivant une démarche socialement juste. En tant que partenaires expérimentés dans la transition écologique, pour des apporteurs de capitaux et des entrepreneurs, nous cherchons à faire grandir, dans une démarche d'association, des projets d'entreprises utiles à la société et respectueux des personnes et des écosystèmes. »



## UN COLLECTIF DÉDIÉ À L'INVESTISSEMENT DURABLE

Dès son lancement en 2017, Aqua Asset Management s'est fixée comme objectif d'accompagner les entrepreneurs qui intègrent les enjeux environnementaux dans leur modèle économique et font de la transition écologique un vecteur de croissance pour leur projet d'entreprise, dans une démarche de co-construction. C'est au travers de son approche entrepreneuriale et industrielle que la société participe au passage à l'échelle de ses participations.

Aqua Asset Management s'appuie sur une équipe de professionnels engagés, emmenés par ses fondateurs Lionel et Catherine Le Maux.

### UN DUO DE FONDATEURS ENGAGÉS

#### LIONEL LE MAUX PRÉSIDENT

Lionel le Maux est un entrepreneur-investisseur qui bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans l'investissement coté et non coté, en France et en Europe. Convaincu depuis plus de 15 ans de la nécessité d'agir en faveur de la transition écologique, il a développé une expertise reconnue dans le monde de l'environnement et de la finance durable.

#### CATHERINE LE MAUX DIRECTRICE GÉNÉRALE

Catherine Le Maux est une spécialiste confirmée des métiers juridiques. Secrétaire Générale puis Directrice Générale d'Aqua Asset Management depuis 2019, Catherine Le Maux porte un attachement tout particulier aux enjeux liés aux problématiques de décarbonation de l'économie.

### UNE ÉQUIPE QUI INSCRIT SON ACCOMPAGNEMENT DANS UNE LOGIQUE D'ACTIVISME BIENVEILLANT

L'esprit entrepreneurial et la vision long-terme d'Aqua Asset Management se reflètent dans le dialogue permanent avec les sociétés en portefeuille. Ce dialogue est un levier fort de mise en œuvre de la démarche d'investisseur actif et engagé de la société de gestion, historiquement en faveur de la transition écologique et qui intègre aujourd'hui les dimensions sociales et de gouvernance.

S'ajoute à cela une vision territoriale de la transition qui amène les équipes d'Aqua Asset Management à intégrer le rôle des collectivités locales dans la construction des stratégies d'investissement.

À travers son équipe de gestion, Aqua Asset Management accompagne les participations de Transition Evergreen au jour le jour dans leur réflexions liées à l'impact.

L'équipe entretient ainsi un dialogue continu avec les entreprises sur leurs performances extra-financières et les encourage à mettre en place des process de reporting. L'objectif est de rendre les participations autonomes sur des reporting extra-financiers souvent inexistant avant l'implication des équipes.

Au-delà du reporting sur les performances environnementales et sociales et du soutien à l'amélioration de ces performances, Aqua Asset Management assure un support à la réflexion stratégique pour l'ensemble des participations. Les équipes d'Aqua Asset Management apportent leur expertise des secteurs de la transition énergétique afin d'aider les participations à déployer leurs solutions responsables.

### L'ÉQUIPE DE GESTION



**LIONEL LE MAUX**  
PRÉSIDENT



**VICK DESPLAT**  
DIRECTEUR D'INVESTISSEMENT



**GUILLAUME NEYMON**  
DIRECTEUR D'INVESTISSEMENT



**ALICE GUMILAR**  
CHARGÉE D'INVESTISSEMENT



**VICTOR LUCIANI**  
CHARGÉ D'INVESTISSEMENT

### L'ÉQUIPE ESG



**CATHERINE LE MAUX**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE



**MARIE-ANASTASIA HARMAND**  
RESPONSABLE IMPACT

## Une démarche d'amélioration continue pour les participations

- Aqua Asset Management a pour objectif d'investir dans des participations durables, mais vise également à accompagner les participations dans l'accroissement de leur impact positif sur le climat et l'environnement.
- Des indicateurs clés définis sur les ODDs ont pour but d'être inclus dans des feuilles de route d'impact, élaborées pour chacune des participations. Ces feuilles de route regrouperont les objectifs qualitatifs et quantitatifs en termes de contribution aux ODDs, ainsi que des attentes en termes de réduction d'incidences négatives. Des trajectoires de décarbonation cibles seront également incluses.
- Enfin, sur le plan social et gouvernemental, un niveau d'exigence à atteindre en termes de responsabilité sociale de l'employeur figurera également dans les feuilles de route d'impact.

## Mise à disposition de capital patient

« Capital Patient » se réfère à une philosophie d'investissement qui s'inscrit dans une logique long terme de financement d'actifs et d'activités essentielles, résolvant souvent des problématiques complexes. Aqua Asset Management place l'accompagnement long terme de ses participations au cœur de sa démarche d'investissement sans fixer d'horizon de sortie standard.

Aqua Asset Management se place ainsi comme un partenaire stable pour ses participations, apte à les accompagner tout au long de leur cycle de croissance.



En 2018, Aqua Asset Management a décidé d'amplifier son action au service de la transition écologique en créant le Transition Forum, un forum annuel de discussion qui s'est imposé en quelques années comme un événement de référence du secteur de la transition écologique qui rassemble des acteurs majeurs du changement qui partagent un même engagement pour un monde durable.

L'évènement permet ainsi aux décideurs publics, scientifiques, dirigeants d'entreprises, entrepreneurs, investisseurs, représentants de la société civile, d'échanger sur les solutions à apporter pour construire ensemble un monde plus durable.

Le Transition Forum a pour ambition de contribuer au changement d'échelle des modèles vertueux en accélérant le déploiement systémique des solutions par les acteurs privés et publics, en lien avec les territoires.

## 2

## NOTRE DÉMARCHE ESG ET D'IMPACT

Aqua Asset Management adopte une stratégie d'investissement intégralement orientée vers des investissements durables au sens du Règlement Disclosure, poursuivant l'atténuation du changement climatique\*. La société a de plus pour ambition que ses investissements soient, pour partie, alignés avec les exigences de la Taxonomie Européenne.

### OBJECTIFS ET THÈSE D'INVESTISSEMENT

Aqua Asset Management s'inscrit dans une démarche d'investissement responsable et à impact poursuivant ainsi plusieurs objectifs :

- 1 Apporter une **réponse concrète** aux enjeux de construction d'un **monde décarboné** en investissant dans des **sociétés françaises et européennes** inscrivant la transition écologique dans leur **stratégie de croissance** et de développement.
- 2 Participer, via les investissements gérés à la **réduction des émissions de carbone**, à la poursuite collective des **objectifs de limitation du réchauffement planétaire** à long terme tels que définis par l'Accord de Paris, adopté dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- 3 Gérer des fonds prioritairement **article 9 au sens du Règlement Disclosure**. Ces fonds s'engagent à n'investir que dans des participations **durables** au sens dudit règlement, et à respecter les plus hauts standards en termes de **transparence** sur les informations extra-financières.

### CRITÈRES D'EXCLUSION DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

En aucun cas, les fonds gérés par Aqua Asset Management ne peuvent être investis dans des sociétés dont une part du chiffre d'affaires est réalisée dans les activités controversées ou jugées néfastes à la société, à savoir les sociétés impliquées dans :

- La production et la commercialisation de tabac ;
- La production et la commercialisation d'alcool ;
- La production, l'utilisation, le stockage, la maintenance, le financement d'armes de tout type ;
- Les activités directement liées au charbon et au pétrole ;
- La publication et la distribution de contenu pornographique.

- > Tout investissement envisagé doit respecter les garanties sociales minimales (déclaration de l'Organisation Internationale du Travail sur les droits fondamentaux et les principes au travail, les conventions fondamentales de l'OIT et la Charte internationale des droits de l'homme).
- > En outre, les sociétés cibles ayant leur implantation principale dans des États et territoires non coopératifs au sens fiscal sont systématiquement exclues du champ investissable.
- > En cas d'identification d'une performance de durabilité jugée insuffisante, Aqua Asset Management ne réalise pas l'investissement.

#### INDICATEURS DE DURABILITÉ :

- > La démarche d'Aqua Asset Management est notamment guidée par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.
- > Une analyse de matérialité permet à la société de gestion d'identifier les ODDs qui constituent les piliers de la stratégie d'impact de ses fonds sous gestion, focalisée principalement sur la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des ressources naturelles.

\* L'objectif d'atténuation du changement climatique est ici entendu au sens du Règlement SFDR et ne présume pas de l'alignement de nos investissements à la Taxonomie Européenne, qui est mesuré par ailleurs, selon les critères techniques du Règlement Taxonomie.





- 1 **Les ODDs « cœur »** correspondent aux objectifs poursuivis à travers la thèse d'investissement des fonds sous gestion, qui ciblent l'atténuation du changement climatique, ainsi que les objectifs poursuivis par la société de gestion à travers ses propres activités ;
- 2 **Les ODDs « indirects »** capturent l'impact secondaire de la poursuite de la thèse d'investissement ;
- 3 **Les ODDs « autres »** ne sont pas directement en lien avec la transition énergétique et environnementale. Certaines participations pourront contribuer à ces objectifs sans que ces ODDs ne soient ciblés en première intention.

En parallèle, Aqua Asset Management a également établi sa propre matérialité aux ODDs, basée sur les ODDs auxquels la société de gestion contribue à travers les investissements gérés, mais aussi sur des objectifs poursuivis en propre, en tant qu'employeur.

Enfin, les risques en matière de durabilité sont également évalués pour chacune des participations, et agrégés au niveau du portefeuille à des fins de suivi et remédiations.

## PILERS DE L'IMPACT

Aqua Asset Management va encore plus loin que la simple prise en compte de facteurs ESG dans ses décisions d'investissement, en appliquant les trois piliers de l'impact tels que définis par France Invest.

### INTENTIONNALITÉ

LA VOLONTÉ DE L'INVESTISSEUR DE GÉNÉRER UN BÉNÉFICE SOCIAL OU ENVIRONNEMENTAL MESURABLE ET AINSI DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La politique d'exclusion et la thèse d'investissement assurent un premier niveau d'intentionnalité. L'équipe de gestion concentre ainsi tous ses efforts à repérer des entreprises prometteuses dans les secteurs de la transition énergétique et environnementale. Des analyses additionnelles nécessaires à la préqualification de l'opportunité comme durable sont également effectuées se basant notamment sur les ODDs et les PAIs (Principe Adverse Impact, Règlement Disclosure).

### ADDITIONALITÉ

LA CONTRIBUTION DE L'INVESTISSEMENT À L'IMPACT

Aqua Asset Management place l'accompagnement des participations au cœur de sa démarche d'investisseur responsable. Un dialogue continu et rapproché avec tous les niveaux hiérarchiques des sociétés investies est entretenu. L'équipe de gestion veille à ce que les sujets ESG et impact guident les réflexions stratégiques auxquelles elle prend part, afin d'inscrire les participations dans une logique d'amélioration continue de leurs performances. Enfin, l'équipe de gestion veille à la mise en place des process de reporting ESG au sein des participations, encourageant la production de données jusqu'alors souvent non reportées et promouvant la transparence.

### MESURE

L'APPLICATION D'UNE MÉTHODOLOGIE RIGoureuse ET QUANTIFIÉE

Aqua Asset Management mesure la contribution des participations aux objectifs environnementaux de manière rigoureuse et transparente.



## UNE MESURE D'IMPACT BASÉE SUR UNE MÉTHODOLOGIE EXIGEANTE

Afin de définir les investissements durables avec un objectif environnemental au sens du Règlement Disclosure, Aqua Asset Management a développé et utilise une méthodologie qui repose sur les trois piliers suivants:

- 1 La contribution à l'objectif environnemental\* est mesurée à travers la contribution aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, cœurs de la thèse d'investissement du fonds (voir cartographie ci-dessous). Selon la méthodologie établie par Aqua Asset Management, une entreprise est considérée comme contribuant à un objectif environnemental, dès lors qu'au moins 50 % du chiffre d'affaires de la société est réalisé dans des activités économiques contribuant effectivement à la réalisation des ODDs associés. La performance de chaque participation est mesurée par le suivi d'indicateurs de performance spécifiques à chacun des secteurs d'activités concernés (collecte de données auprès des participations sur le principe déclaratif);
- 2 Le suivi des critères liés aux incidences négatives est effectué via un questionnaire transmis à l'ensemble des investissements (principe déclaratif) couvrant l'ensemble des indicateurs PAIs. Les réponses des participations permettent d'évaluer le respect du principe « DNSH »;
- 3 Le respect de critères minimum en matière d'enjeux sociaux et de gouvernance, pré-analysé au regard de la zone géographique d'opération, dont l'étude est complétée par à une évaluation des pratiques et de leur niveau de performance par rapport aux secteurs d'activités.

## Contribution aux objectifs environnementaux

Les fonds gérés par Aqua Asset Management poursuivent un objectif d'atténuation du changement climatique\*. Afin de mesurer et de monitorer la contribution à cet objectif Aqua Asset Management utilise le cadre des Objectifs de Développement Durable, définis par les Nations Unis.



**En 2023,**  
Aqua Asset Management a fait évoluer le suivi des indicateurs clés de performance, en sélectionnant de 4 à 6 indicateurs prioritaires par participation, suivis pour monitorer l'évolution de la contribution à l'objectif d'atténuation du changement climatique.

Les indicateurs de performance prioritaires ont également été choisis de sorte à refléter deux facteurs de la contribution aux objectifs:

- La contribution absolue des participations et leur capacité à augmenter leur impact via l'accroissement de leur niveau d'activité.  
Exemple<sup>1</sup>: Capacité de génération d'énergie renouvelable installée;
- La contribution apportée par l'amélioration de la qualité des opérations.  
Exemple<sup>1</sup>: Pourcentage des besoins énergétiques couverts par un approvisionnement en énergies renouvelables.

Ces indicateurs complémentaires sont appréciés de manière isolée et en tant qu'ensemble, dans le but de tenir compte de l'effort d'amélioration intrinsèque des participations ainsi que leur portée absolue sur la décarbonisation.

Des objectifs ont été fixés au cas par cas sur certains indicateurs de performance prioritaires pour chacune des participations.

<sup>1</sup> Exemple fictif ne se rapportant pas nécessairement à une participation de Transition Evergreen.

\* L'objectif d'atténuation du changement climatique est ici entendu au sens du Règlement SFDR et ne présume pas de l'alignement de nos investissements à la Taxonomie Européenne, qui est mesuré par ailleurs, selon les critères techniques du Règlement Taxonomie.

\* L'objectif d'atténuation du changement climatique est ici entendu au sens du Règlement SFDR et ne présume pas de l'alignement de nos investissements à la Taxonomie Européenne, qui est mesuré par ailleurs, selon les critères techniques du Règlement Taxonomie.



### **Les indicateurs des Principes Adverse Impacts (PAI) et les critères minimums en matière d'enjeux sociaux et de gouvernance**

Selon le Règlement Disclosure un investissement ne peut être qualifié de durable qu'à condition notamment qu'il ne cause pas de préjudice substantiel à un autre objectif environnemental ou social. C'est le principe du « Do No Significant Harm » ou « DNSH ».

Dans cette optique, à l'appui de l'annexe I du règlement délégué 2022/1288 du 6 avril 2022, 14 indicateurs obligatoires de transparence sur les incidences négatives (Principes Adverse Impacts) ont été définis. Ils servent de base à une analyse qualitative et quantitative servant à démontrer que le principe DNSH est respecté par les participations sous gestion.

Il est également demandé aux participations de communiquer sur au moins deux PAIs optionnels (un environnemental et un social) en plus des deux PAIs optionnels choisis par le fonds, conformément à la réglementation.

Dans ce cadre, seuls des investissements avec des caractéristiques environnementales et sociales ne portant pas préjudice aux autres objectifs via des incidences négatives (PAI) et respectant les critères minimums en matière d'enjeux sociaux et de gouvernance peuvent être qualifiés d'investissements durables.

### **Prise en compte des risques de durabilité**

Conscient de la nécessité à s'adapter au changement climatique déjà enclenché, et conformément aux exigences du Règlement Disclosure, Aqua Asset Management effectue une analyse d'exposition des portefeuilles sous gestion aux risques de durabilité.

### **Autres suivis effectués**

Afin de compléter le suivi des performances ESG des portefeuilles sous gestion, Aqua Asset Management réalise deux analyses supplémentaires :

- Analyse des résultats d'un questionnaire ESG sur base d'une méthodologie élaborée avec le cabinet de conseil Ethifinance en 2022 et appliquée par l'équipe de gestion. Ce questionnaire regroupant exigence environnementale, sociale et de gouvernance offre une vue à 360 des performances des participations et donne lieu à une note au niveau des participations et au niveau du portefeuille ;
- Analyse de l'alignement taxonomie du portefeuille. Conformément aux exigences réglementaires incombant à un fonds article 9 au sens du Règlement Disclosure, les fonds sous gestion communiquent tous les ans (à compter des données de l'exercice 2022) le degré d'alignement de leur portefeuille à la Taxonomie Européenne.

### **Intégration de critères ESG dans l'instruction d'opportunité d'investissement**

Lors de l'instruction d'un projet d'investissement, plusieurs éléments sont analysés pour vérifier que l'opportunité peut se qualifier comme investissement durable.

Le caractère durable de l'investissement est apprécié à travers :

- Une analyse de contribution aux ODDs cœur ;
- Une première analyse de la performance au niveau des PAIs ;
- Le respect des critères sociaux et de bonne gouvernance, évalués grâce à un questionnaire ESG.

La grille d'évaluation permettant d'évaluer ces 3 piliers est systématiquement envoyée à chaque opportunité d'investissement et les informations collectées par ce biais font ensuite l'objet d'une analyse par l'équipe de gestion.

Une analyse de l'éligibilité de l'opportunité d'investissement à la Taxonomie Européenne est également réalisée.

#### **UN SUIVI AXÉ SUR L'IMPACT**

La politique de suivi est basée sur un accompagnement au plus proche des participations et met l'accent aussi bien sur les performances extra financières que sur les efforts de reporting. Aqua Asset Management accompagne les participations sous gestion tout au long de leur cycle de croissance, mettant toujours les enjeux de durabilité au cœur des réflexions stratégiques.

La méthodologie de mesure du caractère durable mise en place par Aqua Asset Management répond à toutes les exigences réglementaires incombant à un fonds article 9 au sens du Règlement Disclosure :

- Prise en compte de la double matérialité ;
- Vérification de l'absence de préjudice important ;
- Mesure de la contribution à un objectif environnemental.



## L'IMPACT DANS NOTRE ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Dès son lancement en 2017, Aqua Asset Management s'est fixée comme objectif d'accompagner, dans une démarche d'association, les entrepreneurs qui intègrent les enjeux environnementaux dans leur modèle économique et font de la transition écologique un vecteur de croissance pour leur projet d'entreprise. C'est au travers de son approche entrepreneuriale et industrielle que la société participe au passage à l'échelle de ses participations.

À travers son équipe de gestion, Aqua Asset Management accompagne les participations au jour le jour dans leurs réflexions liées à l'impact.

### NOS FONDS D'INVESTISSEMENT

Nous prenons en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) mentionnés à l'article L.533-22-1 du Code monétaire. Nos fonds ont pour objectif l'investissement durable, au sens de l'article 9 du Règlement Disclosure et sont donc engagés pour répondre aux enjeux de finance durable.



#### **Premier fonds coté dédié aux enjeux de la transition écologique**

Coté sur Euronext Paris depuis 2021, Transition Evergreen est le 1<sup>er</sup> fonds coté intégralement dédié à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone.

Biogaz, énergie renouvelable décentralisée, gestion durable des forêts, mobilité hydrogène, le fonds finance des sociétés opérationnelles et leurs projets de détention d'actifs, en se focalisant sur des actifs techniques, de petite taille et diffus sur le territoire.

#### **Au cours des derniers mois, Transition Evergreen a reçu deux labels:**

##### **Greenfin Label**

Transition Evergreen a obtenu le label « Greenfin », qui a pour objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique.

Premier label d'État dédié à la finance verte, le label « Greenfin » (anciennement label TEEC pour « Transition énergétique et écologique pour le climat ») a été créé fin 2015 par le ministère de la Transition écologique et solidaire au moment de la COP 21.

Le label « Greenfin », vise à garantir la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur nucléaire et les énergies fossiles.

Les fonds d'investissement candidats à cette labellisation doivent prendre en compte les critères ESG dans la construction et la vie de leur portefeuille et avoir un impact positif sur la transition écologique et énergétique.



### Label Relance



Transition Evergreen a reçu le label « Relance » destiné aux fonds d'investissements qui soutiennent la relance économique en venant renforcer les fonds propres ou quasi-fonds propres des entreprises françaises et notamment des PME et des ETI.

Les fonds labellisés doivent en outre respecter les critères d'éligibilité définis dans la Charte du label « Relance ». Cette Charte inclut notamment un ensemble de critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) qui doit guider leur politique d'investissement et d'engagement actionnarial.

Ce label illustre la stratégie d'investissement de Transition Evergreen qui vise à investir dans des PME et ETI françaises qui font de la transition écologique le vecteur de leur développement.



#### **Fonds dédié au développement et au financement de la mobilité hydrogène**

Transition Hydrogène est un fonds dédié à la thématique hydrogène avec pour objectif de développer et financer la mobilité hydrogène.

Le fonds vise à financer des sociétés opérationnelles fabricantes de solutions et/ou fournisseurs de services nécessaires à l'exploitation de véhicules électriques hydrogène ainsi que les infrastructures de production, distribution, stockage d'hydrogène renouvelable.

### DES INVESTISSEMENTS FLÉCHÉS UNIQUEMENT VERS DES ENTREPRISES À IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF

*Disclaimer: La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques. En particulier le niveau de reporting des participations peut être hétérogène (en raison de leur taille, de leur stade de développement).*



## EXERCICE

2022

La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques. En particulier le niveau de reporting des participations peut-être hétérogène (en raison de leur taille, de leur stade de développement).

Le détail des résultats par indicateur est disponible dans l'annexe périodique (Annexe V du règlement Délégué 2022/1288), publiée sur le site web de Aqua Asset Management, dans la rubrique « Informations réglementaires ».

## EVERGAZ ET C4

### PRÉSENTATION



Créée en 2008, Evergaz est un acteur de la chaîne de traitement des biodéchets, doté d'un modèle de valorisation.

Evergaz apporte aux territoires une solution durable permettant de traiter les déchets organiques et de produire de l'énergie verte (sous forme d'électricité, de chaleur ou de biométhane) ainsi que du fertilisant naturel.

Evergaz développe et exploite des unités de méthanisation. Il s'agit d'un modèle propriétaire-exploitant. La société assume ainsi l'organisation et la performance de la chaîne de valeur :

- Développement, dimensionnement, construction, optimisation et exploitation de l'outil industriel;
- Financement et gestion du parc d'actifs;
- Approvisionnement en intrants auprès de producteurs de déchets organiques du territoire, agriculteurs, industriels (principalement du secteur agro-alimentaire) et collectivités locales;
- Exploitation et maintenance des équipements de préparation des matières, d'introduction dans les digesteurs et du processus de digestion anaérobie;
- Valorisation du biogaz produit sous forme de cogénération électricité-chaleur, de biométhane et/ou de bioGNV, et commercialisation de ces énergies renouvelables auprès des réseaux d'électricité, de chaleur, de gaz ou de stations de distribution de carburant;
- Valorisation des sous-produits, tel que le digestat utilisé comme fertilisant liquide et solide via des plans d'épandage ou la commercialisation de produits normés, ou le CO<sub>2</sub> biogénique.

Le groupe C4 est un groupe allemand créé en 2007, constitué d'une trentaine de collaborateurs, qui opère également sur toute la chaîne de la filière biogaz: exploitation, gestion, approvisionnement et détention d'unités de méthanisation.

## RÉSULTATS SUR L'EXERCICE<sup>2</sup>

En 2022, Evergaz et C4 ont contribué aux ODDs:



		2022	2021
Production de biogaz	Nm <sup>3</sup>	133	129
Quantité d'intrants traités (non issus de cultures principales)	tCO <sub>2eq</sub> /an	584 066	489 983
Émissions de CO <sub>2</sub> évitées via l'activité de méthanisation	tCO <sub>2eq</sub>	146 694	142 864
Part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique	%	69%	68%
Part moyenne des intrants constitués de cultures principales	%	39%	39%
Intensité carbone de la collecte/de l'apport des intrants	kgCO <sub>2eq</sub> /tonnes	5,12	5,12

En 2022, Evergaz et C4 affichent une progression ou une stabilisation sur l'ensemble des indicateurs clés de contribution aux ODDs. Témoinant du dynamisme opérationnel d'Evergaz et C4, la production de biogaz a augmenté de 3% par rapport à 2021 pour atteindre 133 millions de Nm<sup>3</sup> en 2022. La quantité d'émissions évitées a ainsi également augmenté de 3% (données 2022 estimées, basées sur un atterrissage). En 2022, Evergaz et C4 ont donc encore pleinement contribué à la production d'une énergie bas-carbone, ancrée dans les territoires et pilotable. La quantité d'intrants traités est également en croissance avec +19% par rapport à 2021, prouvant qu'Evergaz et C4 continuent de s'inscrire dans une logique d'économie circulaire, en valorisant notamment des déchets agricoles.

### BILAN CARBONE ALIGNEMENT



**Evergaz: 50 561 tCO<sub>2eq</sub>**

Scope 1 : 13 472 tCO<sub>2eq</sub>

Scope 2 : 4 537 tCO<sub>2eq</sub>

Scope 3 : 32 552 tCO<sub>2eq</sub>



**C4: 26 676 tCO<sub>2eq</sub>**

Scope 1 : 10 753 tCO<sub>2eq</sub>

Scope 2 : 2 682 tCO<sub>2eq</sub>

Scope 3 : 13 240 tCO<sub>2eq</sub>

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la participation. Les valeurs d'Evergaz sont reportées hors quote part dans C4.

### TAXONOMIE EVERGAZ: 50 561 tCO<sub>2eq</sub>



**Evergaz: 36%** du chiffre d'affaires aligné à la Taxonomie Européenne en 2022



**C4: 68%** du chiffre d'affaires aligné à la Taxonomie Européenne en 2022

Données issues d'une mesure d'alignement réalisée par un cabinet externe

2. Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les participations sur base déclarative.



PRÉSENTATION

Everwatt, est un acteur intégré spécialisé dans l'aménagement énergétique et la décarbonation des territoires.

EverWatt est producteur d'énergie solaire, diffuse, locale et répliquable. Concepteur, installateur et détenteur d'infrastructures de production d'énergie solaire, EverWatt agit pour décarboner les territoires et œuvre pour l'indépendance énergétique territoriale, en direct ou via ses filiales.

L'activité d'EverWatt est principalement tournée vers le développement, l'installation, l'exploitation et la maintenance de projets photovoltaïques (autoconsommation ou injection réseau) en toiture ou en ombrière qui, à la différence des projets solaires au sol, permettent de préserver les sols et leur capacité de stockage naturel du carbone. Cette capacité à utiliser des surfaces déjà anthropisées est particulièrement suivie dans les KPIs clés sélectionnés pour EverWatt.

En 2022, EverWatt a également lancé BoucL Energie, une activité visant à développer l'autoconsommation collective d'énergie solaire, en rassemblant un collectif de producteurs et consommateurs (Grande distribution, retail, PME...) à l'échelles de zones d'activités économiques.

RÉSULTATS SUR L'EXERCICE<sup>2</sup>

En 2022, EverWatt a contribué aux ODDs:



		2022
M2 fatales déjà anthropisés utilisés pour installation de capacité de production solaire	m2	15 261
Nombre de foyers et entreprises bénéficiant d'énergie renouvelable autoconsommée	#	187
Émissions de CO <sub>2</sub> totales évitées par l'utilisation des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert produit (vs. Énergies fossiles)	tCO <sub>2eq</sub> /an	69
Part d'énergies renouvelables dans le mix de consommation énergétique	%	19%
% de panneaux solaires mis au rebut avant leur fin de vie	% (masse)	0,65%
% d'ha activement artificialisés pour installation de capacité de production solaire (en % de surface utilisée)	%	0%

Pour la part de la consommation énergétique couverte par des sources renouvelables, l'hypothèse de 19,3% de part d'énergie renouvelable dans le mix de consommation finale d'énergie en France a été prise en compte. (cf donnée Data Lab, édition 2022, Ministère de la Transition Énergétique)

2. Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les participations sur base déclarative.

2022 constitue une année de référence pour EverWatt, puisque la formule de calcul et l'intitulé de la plupart des indicateurs clés ont évolué. Les résultats de l'exercice 2022 témoignent de la contribution d'EverWatt à la production d'une énergie décarbonée et souvent autoconsommée, accroissant ainsi la souveraineté énergétique de nos territoires. En 2022, 187 foyers et entreprises bénéficiaient ainsi d'énergie renouvelable autoconsommée grâce à EverWatt et à ses filiales. EverWatt a également conservé son avantage comparatif en continuant à n'installer des capacités de production que sur des zones déjà anthropisées. En outre EverWatt, par le biais de ses filiales cumulait 3,1 MWh de capacité de production solaire en 2022.

**BILAN CARBONE**

**10 497tCO<sub>2eq</sub>**

Scope 1 : 0,4 tCO<sub>2eq</sub>  
Scope 2 : 1,3 tCO<sub>2eq</sub>  
Scope 3 : 10 495tCO<sub>2eq</sub>

Données fournies par la participation, calculées grâce un conseil externe. Le bilan carbone d'une des filiales, représentant 20% des émissions totales et 18% du chiffre d'affaires a été estimée via benchmark CDP. Cette valeur théorique est potentiellement surestimée.

---

**ALIGNEMENT TAXONOMIE**

**71%** du chiffre d'affaires aligné à la Taxonomie Européenne en 2022

Données issues d'une mesure d'alignement réalisée par un cabinet externe, partiellement sur base d'estimations.

PRÉSENTATION

Depuis 2013, Everwood est un acteur de la gestion durable des forêts. Son expertise est structurée autour de plusieurs activités:

- La détention d'actifs forestiers: revalorisation d'espaces sous-gérés, permettant d'améliorer la santé de l'écosystème
- L'ingénierie forestière: amélioration de la gestion des espaces forestiers, dans une perspective de gestion durable
- L'exploitation du bois et la fourniture de produits de bois transformés: service d'entretien d'espace vert, fourniture de bois énergie issu des parcelles entretenues ou de déchets de scierie.
- La compensation carbone pour compte de tiers: valorisation des espaces sous gestion.

RÉSULTATS SUR L'EXERCICE<sup>2</sup>

En 2022, Everwood a contribué aux ODDs:



La plupart des indicateurs de performance sont au vert pour Everwood. Ainsi la surface de forêts gérée durablement a continué de s'accroître, augmentant de 17%. Seul un indicateur enregistre une contreperformance, à savoir le pourcentage d'hectares de forêts certifiées, qui a diminué à cause d'un retard administratif pris

		2022	2021
Surface totale de forêts boisées gérées durablement par Everwood	ha	140 400	120 365
Équivalent en énergie totale du tonnage de bois vendu issus de connexes ou de bois non valorisable	MWh/an	78 295	61 202
Carbone stocké dans la biomasse des forêts sous gestion durable d'Everwood	tCO <sub>2eq</sub>	2 808 142	Non Disponible
Pourcentage de la surface totale de forêts gérées par Everwood certifiées (PEFC ou FSC)	%	70%	76%
Part des camions déployés par les prestataires de l'entreprise fonctionnant grâce à une propulsion alternative à faibles émissions	%	0%	0%
Pourcentage de pellets et bûches compressées vendus issus de déchets de scierie	%	93%	Non Disponible

2. Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les participations sur base déclarative.

dans la certification de plusieurs parcelles. La société n'est pas encore en mesure de reporter sur le pourcentage de camion déployés par ses prestataires fonctionnant grâce à une propulsion bas carbone. Un objectif de 100% de camions à propulsion alternative d'ici 2050 a été fixé à la société, atteignable grâce à une politique volontariste mais aussi grâce aux mutations du secteur des transports.

L'activité de vente de bois énergie a continué à croître avec une hausse de 28% de l'équivalent en énergie du tonnage de bois vendu. Les pellets et bûches compressées vendues étaient par ailleurs constitués à 93% de déchets de scierie et à 100% de bois qui n'aurait pas pu être valorisé autrement que sous forme de bois énergie.

**BILAN CARBONE**

**6 094tCO<sub>2eq</sub>**

Scope 1 : 740 tCO<sub>2eq</sub>  
Scope 2 : 4 tCO<sub>2eq</sub>  
Scope 3 : 5 350 tCO<sub>2eq</sub>

Le bilan carbone inclut les filiales contrôlées par Everwood

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la société de gestion

---

Les travaux de mesure de l'alignement des activités d'Everwood à la Taxonomie Européennes n'ont pas pu aboutir pour l'exercice 2022, pour cause de difficultés à réunir les informations nécessaires



## PRÉSENTATION

Safra est une ETI française basée à Albi et spécialisée dans la mobilité décarbonée. L'activité de l'entreprise s'articule autour de 4 verticales:

- La construction de bus électrique à hydrogène (FCEV) urbains: le modèle Hycity®;
- Leetrofit d'autocars interurbains consistant à remplacer la chaîne de traction thermique d'un véhicule diesel par une chaîne 100% électrique utilisant l'hydrogène comme vecteur énergétique: le modèle H2-Pack;
- Des services de rénovation et maintenance lourde de véhicules de transport urbains (bus, tramways, métros) afin de prolonger leur durée de vie ;
- Une offre complète de services: gestion de flottes, IoT, maintenance des véhicules, formation, certifications, gestion des garanties.

En 2022, l'activité de Safra a continué de se développer et d'accroître l'impact de la société sur la mobilité urbaine décarbonée. Safra a ainsi vendu plus de bus, continuant de fournir davantage de débouchés pour les producteurs d'hydrogène vert et dynamisant ainsi la filière. Le nombre de kilomètres parcourus par la flotte de véhicules vendus par Safra s'est également accru de 22%, augmentant l'évitement d'émissions de CO<sub>2</sub> mais aussi de particules fines, et participant donc à l'amélioration de la qualité de l'air dans les villes (par rapport à un scénario d'usage de bus diesel).

**BILAN CARBONE**

**2 860tCO<sub>2eq</sub>**

Scope 1: 266 tCO<sub>2eq</sub>

Scope 2 : 24 tCO<sub>2eq</sub>

Scope 3 : 2 570 tCO<sub>2eq</sub>

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la société de gestion

---

**ALIGNEMENT TAXONOMIE**

**78%** du chiffre d'affaires aligné à la Taxonomie Européenne en 2022

Données issues d'une mesure d'alignement réalisée par un cabinet externe, partiellement sur base d'estimations.

## RÉSULTATS SUR L'EXERCICE<sup>2</sup>

En 2022, Safra a contribué aux ODDs :



		2022	2021
Km parcourus par la flotte de véhicules à hydrogène vendus neufs et retrofités (cumulatif)	km	Confidentiel	Confidentiel
Nombre de véhicules à hydrogène neufs vendus et retrofités (flux par an)	#/an	6	5
Estimation des émissions annuelles évitées grâce aux véhicules Safra en service (vendus neufs ou retrofités) sur l'année	tCO <sub>2eq</sub>	135	107
Consommation énergétique couverte par des sources renouvelables	%	19%	19%
Énergie totale (calorifique et électrique) utilisée dans l'assemblage, par k€ de valeur ajoutée	KWh/k€	556	786

*Pour la part de la consommation énergétique couverte par des sources renouvelables, l'hypothèse de 19,3% de part d'énergie renouvelable dans le mix de consommation finale d'énergie en France a été prise en compte.*

*(cf donnée Data Lab, édition 2022, Ministère de la Transition Énergétique).*

*Emission évitées calculées par rapport à l'usage de bus thermiques EURO 6.*

*2. Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les participations sur base déclarative.*

## PRÉSENTATION

En 2022, Keiryō (anciennement Green H2 Partenaires) était en phase de construction ce qui implique que la société n'avait pas encore d'activité opérationnelle. Au Q1 2023, Keiryō a réalisé des premiers recrutements afin de poursuivre la construction de sa feuille de route.

L'analyse de durabilité réalisée en 2022 était principalement prospective, se basant largement sur les projets en cours de développement.

Keiryō se positionne en tant qu'intégrateur de systèmes complexes regroupant des compétences de développement, financement et ingénierie pour permettre l'émergence d'infrastructures d'hydrogène, renouvelable ou bas carbone, à destination de la mobilité et d'usages industriels.

Cela passe notamment par la création d'offres innovantes pour accélérer le développement de la filière comme l'offre « km as a service » sur le segment de la mobilité ou la monétisation de crédit CO<sub>2</sub>. La disponibilité et le coût de l'électricité étant des composantes importantes de la production d'hydrogène, Keiryō s'appuiera également sur des partenariats avec des fournisseurs d'électricité bas carbone ou renouvelable en France et en Europe.

2022 était une année blanche pour Keiryō. Les indicateurs ci-dessus permettront à la société d'être guidée dès le début de ses opérations par des attentes en termes d'impact.

**EN 2022, KEIRYO N'AVAIT PAS D'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE NI D'EMPLOYÉS. LES EXERCICES DE BILAN CARBONE ET DE MESURE D'ALIGNEMENT À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE N'ONT DONC PAS ÉTÉ RÉALISÉS. CES MESURES SERONT RÉALISÉES À COMPTER DU REPORTING SUR L'EXERCICE 2023.**

## RÉSULTATS SUR L'EXERCICE<sup>2</sup>

Sur les prochains exercices, Keiryō contribuera aux ODDs suivants:



		2022
Nombre de projets réalisés	#	na
Nombre de projets dans le pipeline	#	25
Nombre de kilogramme d'hydrogène utilisé	kg	na
Emissions de CO <sub>2</sub> évitées par la circulation d'une flotte de véhicules urbains à hydrogène	tCO <sub>2eq</sub> /an	na
Emissions de particules fines évitées par la circulation d'une flotte de véhicules urbains à hydrogène	ppm	na
Part d'hydrogène renouvelable dans la totalité de l'hydrogène utilisé (renouvelable + bas carbone)	%	na

*2. Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les participations sur base déclarative.*



**PRÉSENTATION**

LPF Groupe est un acteur spécialisé dans le packaging haut de gamme éco-responsable. LPF Groupe se positionne entre les agences de design et les fabricants de papier, d'emballage et de merchandising, afin d'accroître la création de valeur pour le groupe, dans une logique d'intégration verticale. LPF Groupe a choisi une approche tournée vers l'innovation durable et le savoir-faire français en ciblant dès le démarrage de son activité, les artisans haut de gamme de la chocolaterie et de la pâtisserie.

En plaçant le développement durable au cœur de sa proposition de valeur initiale, LPF Groupe en a aujourd'hui fait un véritable marqueur différenciant de ses concurrents.

**RÉSULTATS SUR L'EXERCICE<sup>2</sup>**

En 2022, LPF Groupe a contribué aux ODDs:



Les résultats 2022 de LPF Groupe sont positifs. L'entreprise a approfondi son positionnement d'acteur spécialisé dans le packaging écoconçu. Les produits intégrant une mesure d'écoconception constituent désormais 80% de la gamme, contre 60% en 2021. Les matériaux employés étaient recyclables à 95% en 2022 contre 80% en 2021. En 2022, 100% du papier était issu de papetiers européens (nouvel indicateur) témoignant de la volonté de LPF groupe de travailler avec des filières européennes proposant des produits de qualité. A 90% le papier/carton était issu de forêts gérées durablement (certifiée). Pour les 10% restant, la traçabilité des produits n'est pas encore suffisante pour affirmer que la matière provienne bien de forêts gérées durablement. L'entreprise travaillera à réduire cet écart de traçabilité sur les prochains exercices.

**BILAN CARBONE**

**5 239tCO<sub>2eq</sub>**

Scope 1: 107 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 2 : 22 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 3 : 5 110 tCO<sub>2eq</sub>

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la société de gestion

Les activités de LPF Groupe ne sont pas éligibles à la Taxonomie Européenne.

		2022	2021
Proportion des produits conçus intégrant une mesure d'écoconception	%	80%	60%
Pourcentage de matériaux recyclables utilisés dans le cadre de la production	%	95%	80%
Pourcentage de papier/carton recyclé utilisé annuellement pour la production d'emballages papier/carton	%	2%	Non Disponible
Pourcentage de papier issu de papetiers européens	%	100%	Non Disponible
Pourcentage de papier/carton provenant de forêts gérées durablement (type FSC ou avec plan de gestion de la biodiversité)	%	90%	90%
Consommation énergétique couverte par des sources renouvelables	%	19%	19%

Pour la part de la consommation énergétique couverte par des sources renouvelables, l'hypothèse de 19,3% de part d'énergie renouvelable dans le mix de consommation finale d'énergie en France a été prise en compte. (cf donnée Data Lab, édition 2022, Ministère de la Transition Energétique).

2. Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les participations sur base déclarative.

**PRÉSENTATION**

Boréa est un cabinet de recrutement spécialisé dans les acteurs des énergies renouvelables. Son ambition est de mettre en lien les compétences des candidats et les besoins des acteurs des énergies renouvelables et de l'environnement. L'engagement de la société est d'apporter les meilleurs profils pour ses clients et de contribuer à la réussite de leurs projets qui contribuent tous à la transition énergétique.

**RÉSULTATS SUR L'EXERCICE<sup>2</sup>**

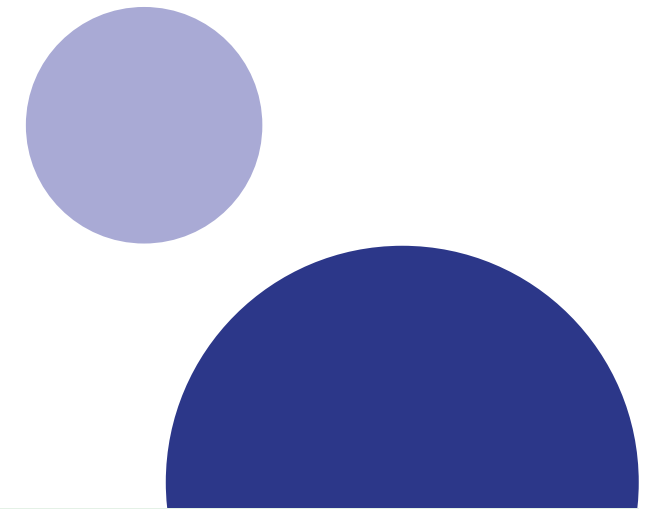
En 2022, Boréa a contribué aux ODDs :



En 2022, Boréa a continué d'accroître son impact en tant que facilitateur de développement pour les secteurs de la transition énergétique, en effectuant 100% de ses placements RH dans ces secteurs. 86 personnes ont été placées soit une hausse de 15% par rapport à 2021. Une part croissante de ces placements se fait également à des postes scientifiques et donc stratégiques pour le développement des EnR.

		2022	2021
Nombre de personnes placées dans le secteur des énergies renouvelables, de la transition énergétique et de l'environnement par an	#	86	75
Nombre de partenaires impliqués dans l'éducation et la sensibilisation à ces thématiques	#	7	6
Proportion de personnes placées dans le secteur des énergies renouvelables, de la transition énergétique et de l'environnement par an	%	100%	100%
Proportion de personnes placées à un poste scientifique	%	20%	15%

2. Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les participations sur base déclarative.



**BILAN CARBONE**

**30 tCO<sub>2eq</sub>**

Scope 1: 2 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 2 : 1 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 3 : 27 tCO<sub>2eq</sub>

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la société de gestion

**ALIGNEMENT TAXONOMIE**

Les activités de Boréa ne sont pas éligibles à la Taxonomie Européenne



## PRÉSENTATION

Valporte Holding à travers la marque Compose-Cantine sur mesure, est un réseau de bars à salades premium implanté à Paris, Marseille et Lyon, qui adresse principalement une clientèle d'actifs en étant proche de bureaux. La société propose également des livraisons. En proposant une alternative de restauration rapide saine, incluant des produits frais et non transformés, Compose-cantine sur mesure participe à l'amélioration de la qualité de l'alimentation de ses clients et à la réduction de l'impact carbone de la restauration rapide. Compose-cantine sur mesure est également une entreprise soucieuse de réduire son impact en termes de déchets, ayant engagé une réflexion sur la fourniture d'un packaging plus respectueux de l'environnement.

En 2022, Compose-cantine sur mesure a continué de fournir une alimentation saine et de qualité aux urbains et notamment à Paris. En 2022, 80% des produits frais proposés à la vente étaient de saison et 30 % des fruits et légumes étaient bio. Ces deux indicateurs sont en progression par rapport à 2021. Le pourcentage de livraisons réalisées en vélo (vs scooter thermique ou électrique) a diminué. L'entreprise faisant appel à des prestataires, elle n'a que peu de marge de manœuvre sur cet indicateur à l'heure actuelle.

## RÉSULTATS SUR L'EXERCICE<sup>2</sup>

En 2022, Compose-Cantine sur mesure a contribué aux ODDs :



**BILAN CARBONE**

**825 tCO<sub>2eq</sub>**  
 Scope 1: 49 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 2: 11 tCO<sub>2eq</sub>  
 Scope 3: 765 tCO<sub>2eq</sub>

Données produites par un cabinet de conseil externe spécialisé dans les bilans carbone et mandaté par la société de gestion

---

**ALIGNEMENT TAXONOMIE**

Les activités de Compose-Cantine sur mesure ne sont pas éligibles à la Taxonomie Européenne

		2022	2021
Pourcentage de produits (fruits et légumes) frais de saison proposés à la vente	%	80%	75%
Pourcentage de fruits et légumes bio proposés à la vente (par opposition à ceux provenant de l'agriculture traditionnelle)	%	30%	20%
Part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique	%	19%	19%
Pourcentage de livraison par vélo (pour les livraisons à des clients)	%	40%	50%

*Pour la part de la consommation énergétique couverte par des sources renouvelables, l'hypothèse de 19,3% de part d'énergie renouvelable dans le mix de consommation finale d'énergie en France a été prise en compte. (cf donnée Data Lab, édition 2022, Ministère de la Transition Énergétique)*

*2. Les données des indicateurs clés de performance sur les ODDs ont été fournies par les participations sur base déclarative.*

### ENTREPRISE À MISSION

En 2022, Aqua Asset Management est devenue entreprise à mission, lui permettant d'inscrire son ambition de contribuer à la transition énergétique de manière inclusive dans ses statuts.

Aqua Asset Management s'engage ainsi notamment à :

- 1 Ouvrir les investissements dans la transition écologique à celles et ceux qui souhaitent participer à la construction d'un monde décarboné
- 2 Impliquer ses parties prenantes dans sa démarche d'investissement durable
- 3 Orienter les fonds de ses investisseurs vers des entreprises qui font de la réduction carbone l'une de leurs préoccupations centrales et contribuent au développement de modèles économiques décarbonés
- 4 Accompagner le passage à l'échelle de sociétés actives dans la transition écologique, à l'impact environnemental et social positif, et ainsi créer un cercle vertueux, notamment au sein des territoires

### POLITIQUE INTERNE

En tant qu'investisseur responsable, Aqua Asset Management s'applique également plusieurs politiques internes visant à réduire au maximum l'impact négatif de nos activités :

#### RÉDUIRE NOTRE IMPACT SUR LES RESSOURCES

- Appliquer une politique d'achat responsable et noter les fournisseurs sur l'ESG
- Appliquer une politique de tri systématique des déchets
- Nouer des partenariats pour la fin de vie de nos équipements

#### RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

- Mesurer le bilan carbone de la société de gestion
- Réduire l'impact de nos déplacements en privilégiant le train pour les déplacements de moins de 4h

#### FORMER NOS COLLABORATEURS

- Former l'ensemble du personnel aux enjeux de la transition climatique (Atelier Fresque du Climat)

#### S'INVESTIR DANS LA PARITÉ

Aqua Asset Management est signataire de la Charte Parité de France Invest et s'engage ainsi aux côtés des autres acteurs de l'investissement responsable pour plus de parité et d'égalité dans les métiers de l'investissement.

Parmi les engagements pris à travers la Charte Parité :

- 25% de femmes ayant une responsabilité dans les décisions du comité d'investissement d'ici 2030 et 30% d'ici 2035
- 40% de femmes dans les équipes d'investissement en 2030

En s'engageant pour plus de parité, Aqua Asset Management contribue à l'ODD 5 (égalité des genres), cœur dans la matérialité de la société de gestion.







**ASSET MANAGEMENT**

---

**6 SQUARE DE L'OPÉRA LOUIS JOUVET**

**75009 PARIS**

**01 84 25 27 60**

**[contact@aquam.com](mailto:contact@aquam.com)**